

Informations et conseils pour les personnes devant se traiter contre la gale

A remettre au patient

LA GALE

La gale est une infection contagieuse due à un parasite qui se loge dans la peau et provoque des démangeaisons.

Cette maladie est bénigne et n'a pas forcément de lien avec la propreté ni l'hygiène personnelle.

Elle ne s'attrape que par contact avec une personne déjà infectée par la gale.

Ce contact est soit direct peau à peau soit plus rarement indirect avec les affaires contenant le parasite (vêtements, literie, linge).

C'est une parasitose sexuellement transmissible.

Le parasite de la gale ne survit que quelques jours dans ces matériaux contaminés.

LE SYMPTOME

Il faut penser à la gale devant l'apparition de **démangeaisons** récentes et inexplicables. Ces démangeaisons sont **plus intenses le soir** et dans la chaleur du lit.

- LA GALE EST D'AUTANT PLUS PROBABLE :
 - > si un ou des membres de la famille se plaignent également de démangeaisons qu'il faut rechercher.

> s'il y a eu contact avec des cas de gale connus dans l'entourage proche ou la collectivité fréquentée.

Dans cette situation, aller consulter votre médecin sans attendre.

LE TRAITEMENT

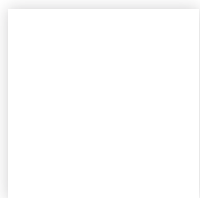
La personne atteinte de gale est contagieuse pour son entourage et **ne guérit pas spontanément**. C'est pourquoi un cas de gale au sein d'une famille impose d'examiner et de **traiter au minimum tous les membres du foyer**.

- POUR ÊTRE EFFICACE, LES CONSIGNES DU TRAITEMENT DOIVENT ÊTRE RIGOREUSEMENT RESPECTÉES COMME SUIT :
 - > les personnes atteintes de la gale et toutes celles qui ont été identifiées comme contact proche doivent faire le traitement cutané et/ou en comprimés en même temps puis 8 jours plus tard reprendre le même traitement,
 - > les partenaires sexuels doivent être informés et traités,
 - > les textiles contaminés sont ceux utilisés pendant les 3 jours avant le traitement (vêtements, chaussons, chaussures,

gants, bonnets, draps, oreillers, couvertures, linge de toilette, coussins, canapés, peluches, sac à main). Ces affaires doivent être traitées en même temps que les personnes.

- PLUSIEURS MÉTHODES PEUVENT ÊTRE UTILISÉES POUR TUER LE PARASITE DANS LES TEXTILES :

- > Laver à 60° et repasser ce qui peut l'être : draps, linge, certains vêtements,
- > Traiter avec l'antiparasitaire A-PAR® ce qui ne peut être lavé à 60°,
- > Enfermer les affaires dans un sac en plastique au moins trois jours à moins de 20°,
- > Enfermer les tissus fragiles dans un sac en plastique une nuit au congélateur.



Informations et conseils pour les personnes devant se traiter contre la gale

APRÈS LE TRAITEMENT

Après l'application du traitement cutané il peut y avoir des sensations de picotements, d'irritation et les démangeaisons peuvent persister quelques jours. Ne pas hésiter à consulter devant tout problème persistant

La personne atteinte et traitée pourra réintégrer la collectivité 48 heures après la réalisation du traitement

ASPECT FINANCIER

Le produit de traitement à appliquer sur la peau et l'insecticide pour les affaires ne sont pas remboursés et sont donc à la charge des familles. Seul le traitement par comprimés est pris en charge par la sécurité sociale.

En cas de difficulté financière, cette question doit être envisagée avec le médecin pour adapter au mieux le traitement qui peut coûter entre 14€ et 40€ pour une personne.

